



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE HAUT ST-LAURENT
MUNICIPALITÉ D'ORMSTOWN

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ D'ORMSTOWN, TENUE LE 6 OCTOBRE 2014 AU CENTRE
RÉCRÉATIF SITUÉ AU 87 RUE ROY, À 19H30.

14-10-331 Appui à Postes Canada

Attendu que Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons, tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture ;

Attendu que Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue ;

Attendu que la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile, entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays ;

Attendu que Poste Canada assure un service public qui doit être préservé ;

Sur proposition du conseiller Jonathan Allen

Appuyé par le conseiller Roger Dumont

Il est résolu unanimement que la Municipalité d'Ormstown :

- écrire à la Ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services, annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires ;
- demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

COPIE CONFORME DONNÉE LE 7 OCTOBRE 2014

Joelyne Madore

JOCELYNE MADORE
Secrétaire trésorière adjointe

	ORIGINAL	COPIE
GREFEE		
FINANCE		
URBANISME		
TRAVAUX PUBLICS		
LOISIR		
BIBLIO		
INCENDIE		
DEMANDEUR (S)		

Ministre Postes Canada
Fédération Can. des mun.